

Annexes au rapport SFCR

Au titre de l'exercice 2020

S.02.01.02 - Bilan Actifs

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Immobilisations incorporelles	Roo30	0
Actifs d'impôts différés	Roo4o	0
Excédents du régime de retraite	Roo50	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	Roo6o	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	Roo7o	19 225
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	Roo8o	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	Roogo	0
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	5 723
Obligations d'État	R0140	386
Obligations d'entreprise	R0150	5 337
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	12 996
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	506
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	О
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	Ro260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	Ro280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	10 365
Créances nées d'opérations de réassurance	Ro370	0
Autres créances (hors assurance)	Ro380	3 467
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	14 674
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	183
Total de l'actif	R0500	47 914

S.02.01.02 - Bilan Passifs

		Valeur Solvabilité II
Passifs		C0010
Provisions techniques non-vie	R0510	12 937
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	12 937
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	10 712
Marge de risque	R0550	2 225
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	Ro58o	О
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	Ro6oo	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	Ro66o	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	Ro68o	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	702
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	402
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	Ro8oo	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	9 594
Passifs subordonnés	Ro850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	Ro88o	0
Total du passif	R0900	23 635
Excédent d'actif sur passif	R1000	24 279

S.05.01.02 - Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée) d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée									Total							
		Assurance des frais médicaux	protection du	d'indemnisati on des	civile		Assurance maritime, à aérienne transport	Assurance incendie e autres dommages aux biens	t Assurance de responsabilité civile générale	credit et	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	
		C0010	C0020	Соозо	C0040	Coo5o	Coo6o	C0070	Coo8o	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0200
Primes émises																		
Brut — Assurance directe	R0110										16 238		16 335					32 573
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120										519		0					519
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130																	0
Part des réassureurs	R0140										0		0					<u> </u>
Net	R0200				-				-		16 756		16 335					33 091
Primes acquises Brut — Assurance directe	R0210								-		15 214		15 868					31 083
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0210										519	!	15 606					519
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230										519		0					519
Part des réassureurs	R0240										0		0					
Net	Rogoo										15 733		15 868					31 602
Charge des sinistres	10300										-0 700		-5000					0
Brut — Assurance directe	R0310										2 450		35					2 485
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320										815		0					815
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	Ro330																	0
Part des réassureurs	R0340										0		0					0
Net	R0400										3 265		35					3 300
Variation des autres provisions techniques																		
Brut — Assurance directe	R0410										984		1					985
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420										-1 725		0					-1 725
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430																	0
Part des réassureurs	R0440										0		0					0
Net	R0500										-741		1					-741
Dépenses engagées	Ro550										12 191		15 240					27 431
Autres dépenses	R1200																	О
Total des dépenses	R1300																	27 431

Ligne d'activité pour: engagements

S.05.02.01 - Primes, sinistres et dépenses par pays

Primes émises

Brut — Assurance directe

 ${\bf Brut-R\'e assurance\ proportionnelle\ accept\'ee}$

 ${\bf Brut-R\'eassurance\ non\ proportionnelle\ accept\'ee}$

Part des réassureurs

Net

Primes acquises

 ${\bf Brut-Assurance\ directe}$

 ${\bf Brut-R\'e assurance\ proportionnelle\ accept\'ee}$

 ${\bf Brut-R\'eassurance\ non\ proportionnelle\ accept\'ee}$

Part des réassureurs

Net

Charge des sinistres

 ${\bf Brut-Assurance\ directe}$

 ${\bf Brut-R\'eassurance\ proportionnelle\ accept\'ee}$

 ${\bf Brut-R\'{e}assurance\ non\ proportionnelle\ accept\'{e}e}$

Part des réassureurs

Net

Variation des autres provisions techniques

 ${\bf Brut-Assurance\ directe}$

 ${\bf Brut-R\'eassurance\ proportionnelle\ accept\'ee}$

 $\operatorname{Brut}-\operatorname{R\'{e}assurance}$ non proportionnelle accept\'ee

Part des réassureurs

Net

Dépenses engagées

Autres dépenses

Total des dépenses

	Pays d'origine		5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en non-vie								
	C0010	C0020	Соозо	C0040	Coo50	Coo6o	Coo7o				
R0010											
	Coo8o	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140				
R0110	32 573						32 573				
R0120	519						519				
R0130	0						0				
R0140	0						0				
R0200	33 091						33 091				
R0210	31 083						31 083				
R0220	519						519				
R0230	0						0				
R0240	0						0				
R0300	31 602						31 602				
R0310	2 485						2 485				
R0320	815						815				
R0330	0						0				
R0340	0						0				
R0400	3 300						3 300				
_							_				
R0410	985						985				
R0420	-1725						-1 725				
R0430	0						0				
R0440	0						0				
R0500	-741						-741				
R0550	27 431						27 431				
R1200							0				
R1300							27 431				

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

				Assuranc	Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu		Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionneme nt	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnel le	Réassurance accidents non proportionnel le	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnel le	Réassurance dommages non proportionnel le	Total engagements en non-vie
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	C0020	Соозо	C0040	Coo5o	Coo6o	C0070	Coo8o	Coogo	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
-	KOOIO																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	Roo50																	C
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		C
Meilleure estimation																		C
Provisions pour primes																		C
Brut	Roo6o										1 554		-1 197					357
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140										o		0					C
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150										1 554		-1 197					357
Provisions pour sinistres																		C
Brut – total	R0160										10 257		98					10 355
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240										o		o					c
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	Ro250										10 257		98					10 355
Total meilleure estimation – brut	Ro260										11 811		-1 099					10 712
Total meilleure estimation – net	R0270										11 811		-1 099					10 712
Marge de risque	Ro280										1 960		265					2 225
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		C
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290										0		0					C
Meilleure estimation	R0300										0		0					C
Marge de risque	R0310										0		0					C
Provisions techniques – Total Provisions techniques – Total	R0320										13 771		-834					12 937
rrovisions tecninques – 10tal Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330										0		-634					12 937
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340										13 771		-834					12 937

S.19.01.21 - Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année de développement

						Année o	de dévelop	pement							
Année		o	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +		Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
		C0010	C0020	Coo3o	C0040	Coo50	Coo6o	Coo7o	Coo8o	C0090	C0100	C0110		C0170	Co180
Précédentes	R0100											0	R0100	0	0
N-9	R0160	723	1 560	641	248	138	73	50	38	20	16		R0160	16	3 506
N-8	R0170	831	1 568	643	386	175	87	69	52	30			R0170	30	3 841
N- 7	Ro180	1 041	1 811	907	381	182	138	62	45				Ro180	45	4 567
N-6	R0190	1 360	2 369	935	522	254	135	72					R0190	72	5 646
N-5	R0200	1 489	2 227	920	468	195	137						R0200	137	5 436
N-4	R0210	1 350	1 938	875	397	202							R0210	202	4 763
N-3	R0220	1 243	1 882	834	321								R0220	321	4 280
N-2	R0230	1 199	2 225	765									Ro230	765	4 190
N-1	R0240	966	1 130										Ro240	1 130	2 096
N	R0250	1 974											Ro250	1 974	1 974
	•		•									Total	Ro260	4 692	40 298

S.19.01.21 - Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

Z0010	Année d'accident
-------	------------------

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

N

R0250

1 419

Année de développement

Fin d'année
Année 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 et + (données actualisées)

		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	Созоо
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	19		
N- 7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	55			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	204				
N-5	R0200	0	0	0	0	0	345					
N-4	R0210	0	0	0	0	477						
N-3	R0220	0	0	0	656							
N-2	R0230	0	0	1 343								
N-1	R0240	0	1 608									

	C0360
R0100	0
R0160	0
R0170	19
R0180	55
R0190	204
R0200	345
R0210	477
R0220	656
R0230	1 343
R0240	1 608
Ro250	1 419
otal Ro260	6 125
	R0160 R0170 R0180 R0190 R0200 R0210 R0220 R0230 R0240 R0250

S.23.01.01 - Fonds propres

			Niveau 1 —	Niveau 1 —		
		Total	non restreint	restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	Coo3o	C0040	Coo50
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	Roo3o					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	Roo4o	9 600	9 600		О	
Comptes mutualistes subordonnés	Roo50					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	14 679	14 679			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres de base non specifics supra Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	24 279	24 279			
Fonds propres auxiliaires	. ,	• / /	• //			
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	Ro3oo					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive $2009/138/\mathrm{CE}$	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	24 279	24 279			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	24 279	24 279			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	24 279	24 279			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	24 279	24 279			
Capital de solvabilité requis	Ro580	15 288				
Minimum de capital requis	Ro6oo	3 822				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	159%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	635%				

S.23.01.01 - Réserve de réconciliation

		Coo6o
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	24 279
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	9 600
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	Ro760	14 679
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités vie	R0770	О
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités non-vie	Ro780	О
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	o

S.25.01.21 - Capital de solvabilité requis — pour les entreprises qui utilisent la formule standard - SCR de base

Risque de marché	R0010
Risque de défaut de la contrepartie	R0020
Risque de souscription en vie	Roo3o
Risque de souscription en santé	Roo4o
Risque de souscription en non-vie	Roo50
Diversification	Roo6o
Risque lié aux immobilisations incorporelles	Roo7o
Capital de solvabilité requis de base	R0100

Capital de solvabilité requis brut	Paramètres propres à l'entreprise	Simplifications
C0110	C0090	C0050
2 387		0
2 930		
0		
0		
-2 789		
14 741		

S.25.01.21 - Capital de solvabilité requis — pour les entreprises qui utilisent la formule standard - SCR

	C0100
Risque opérationnel Ro130	948
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés R0150	-402
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire R0200	15 288
Exigences de capital supplémentaire déjà définies Ro210	0
Capital de solvabilité requis Ro220	15 288
Autres informations sur le SCR	
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante Ro410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304 R0440	

S.28.01.01

Minimum de capital requis - Activités d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

		C0010
Résultat MCR _{NL}	Roo10	1 335
	-	

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente Réassurance santé non proportionnelle Réassurance accidents non proportionnelle Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle Réassurance dommages non proportionnelle

	Activités en non-vie	
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
	C0020	Coo3o
R0020		
Roo3o		
Roo4o		
Roo50		
Roo6o		
Roo7o		
Roo8o		
Roogo		
R0100		
R0110	11 811	16 756
R0120		
R0130		16 335
R0140		
R0150		
R0160		
R0170		

S.28.01.01

Calcul du MCR global

MCR linéaire
Capital de solvabilité requis
Plafond du MCR
Plancher du MCR
MCR combiné
Seuil plancher absolu du MCR

Minimum de capital requis

	C0070
Ro3oo	1 335
R0310	15 288
R0320	6 879
Ro330	3 822
Ro340	3 822
Ro350	2 500
	C0070
R0400	3 822